

Démocratie et solidarité à Gatineau : chronique d'une valse-hésitation métropolitaine

Guy Chiasson,
Université du Québec en Outaouais

Caroline Andrew,
Université d'Ottawa

Communication au Congrès de l'Association canadienne de science politique;
Séance E3(b) : La réorganisation municipale au Québec et les enjeux urbains : quel bilan?
Université Western Ontario, 2 juin 2005.

Introduction

Un des enjeux majeurs pour la nouvelle Ville de Gatineau lui vient de son rapport toujours compliqué avec sa voisine d'en face, Ottawa. Gatineau et Ottawa font, à plusieurs égards partie d'une même agglomération urbaine. Depuis très longtemps, bon nombre de résidents de l'Outaouais urbain travaillent, magasinent et se divertissent à Ottawa donnant à ces deux villes l'allure d'un espace *fonctionnel* transfrontalier¹. Plusieurs en ont appelés à la nécessité d'une plus grande intégration entre les deux rives. C'est le cas de l'aménagiste français Jacques Gréber qui dans les années 1950 voyait le côté québécois comme le « terrain de jeu » de la Capitale nationale (Gaffield, 1994). C'est aussi le cas des travaux beaucoup plus récents de Gilles Paquet (Paquet, Roy et Wilson, 2004) qui pensent Ottawa-Gatineau comme une « ville-région » dont la gouvernance doit mieux s'arrimer. Entre les deux, on peut bien sûr situer les efforts de la Commission de la Capitale Nationale (CCN) qui à travers ses festivals et ses aménagements urbains s'inscrit dans une logique d'intégration des deux rives. Pourtant, l'intégration que certains trouvent normale est loin de s'être concrétisée pleinement. En quelque sorte, la frontière est toujours là compliquant tout projet de construction d'un espace métropolitain Ottawa-Gatineau. C'est pourquoi la position de Gatineau, y compris celle des élus locaux, dans la RCN a longtemps été ambiguë. Chad Gaffield (1994), dans son *Histoire de l'Outaouais* dira de cette région qu'elle rappelle les *deux faces de Janus*, à la fois tournée vers le Québec et vers l'Ontario. Cela est encore plus vrai pour Gatineau où l'ambiguïté est vécue au quotidien.

Cette espèce de valse-hésitation des acteurs urbains à Gatineau entre faire partie d'un espace métropolitain plus large² et très dynamique ou assumer une position de leader de la région québécoise de l'Outaouais³ sert de toile de fond autant à la réforme municipale

¹ Statistiques Canada prend partie pour cette intégration fonctionnelle dans la mesure où l'organisme considère la *Région de la capitale nationale* comme une entité statistique.

² On se souviendra que pris ensemble Ottawa-Gatineau constituent la quatrième agglomération urbaine au Canada.

³ Cette hésitation est très palpable par exemple lorsque dans plusieurs documents publics on définit Gatineau à la fois comme une partie importante de la RCN et comme la *métropole de l'Outaouais*. « Gatineau est riche de son caractère francophone et de sa diversité culturelle, sociale et économique. À titre de métropole de l'ouest du Québec, elle joue son rôle de pôle économique et culturel de l'Outaouais et

telle qu'elle a pris forme localement qu'au bilan que l'on peut faire de cette dernière. Nous y reviendrons.

Le bilan de la réforme que nous proposons ici portera plus précisément sur deux dimensions de la gestion municipale à Gatineau: le renouvellement de la démocratie et la place de la solidarité. Si nous choisissons ces deux dimensions ce n'est pas vraiment parce qu'ils faisaient partis des objectifs de la réforme. Il nous semble juste d'affirmer que le renouvellement de la démocratie n'était pas une préoccupation importante pour les promoteurs des fusions municipales. Ce sont, dans la plupart des cas, surtout les opposants aux fusions qui ont su s'approprier le discours sur la démocratie pour monter leur critique. On doit reconnaître cependant que la réforme québécoise, contrairement à celle qui a été menée en Ontario (Bhérier, 2005) a été teintée d'une préoccupation face à la solidarité comme en témoignent l'obligation pour les nouvelles villes de se doter d'une politique de logement social de même que le discours sur l'équité fiscale entre les villes-centres et leurs banlieues.

Si nous avons voulu interroger ces deux dimensions c'est surtout du fait de l'importance qu'elles prennent dans les débats contemporains sur le renouvellement politique des villes. Pour bien des spécialistes du phénomène politique urbain, les tentatives de mieux gérer les espaces métropolitains ont des impacts certains sur la gouverne locale. Pour Sylvie Biarez (1997), cette construction métropolitaine ne va pas sans un affaiblissement de la sphère publique locale et de la démocratie. On retrouve un constat semblable chez plusieurs auteurs ayant contribué au récent livre *Démocratie métropolitaines* (Jouve et Booth, 2004) pour qui le renforcement de la démocratie locale par des formes participatives est une « illusion néo-tocquevilienne » tant elles ne réussissent pas à contester le pouvoir bien ancré des élites et des experts locaux ou celui des pouvoirs économiques. Ces préoccupations rejoignent à plusieurs égards celles d'auteurs qui considèrent que l'émergence de nouvelles formes de gestion politique locale sont associées à la montée de « villes entrepreneuriales » cherchant à promouvoir la compétitivité souvent au prix d'un affaiblissement de la solidarité locale (Archer, 1996).

D'autres fondent beaucoup plus d'espoirs dans la recomposition politique des villes et des métropoles. Les innovations introduites à l'échelle des villes par les gouvernements supérieurs (Faure, 2003) ou par les acteurs locaux oeuvrant à l'échelle métropolitaine (Le Galès, 1995) sont des éléments dans la mise en place d'une *citoyenneté urbaine* ou encore d'une *gouvernance urbaine* ouvrant plus ou moins grande la porte à un renouvellement de la démocratie et par le renforcement des capacités d'action solidaire.

À la lumière de ces débats, comment doit-on interpréter la réforme et sa contribution à la démocratie et la solidarité? Nous voudrions montrer, à partir de l'analyse d'un événement important –l'exercice de planification stratégique et les suites que l'on lui a donné– comment le contexte métropolitain particulier dans lequel s'inscrit Gatineau (celui de la *valse-hésitation* dont nous avons parlé plus tôt) est venu donner le ton à la place que la nouvelle administration municipale accorde à la démocratie et à la solidarité.

contribue au développement de la province. Elle bénéficie également de son positionnement au cœur de la région de la capitale du Canada et contribue à son essor. » (Ville de Gatineau, 2003, p. 7).

Notre choix s'est arrêté sur cette initiative dans la mesure où elle représente du point de vue de l'analyse un moment privilégié de création politique (Chiasson et Andrew, 2004) dans la foulée des fusions. Comme nous pourrions le voir avec plus de détails sous peu, la fusion à Gatineau a amené des bouleversements qui vont bien au delà de la simple transition bureaucratique imaginé par les promoteurs de la réforme. C'est donc dire que la fusion a entraîné les acteurs locaux dans une démarche de choix de nature politique sur la nouvelle Ville à construire⁴ et la planification stratégique est le premier moment de cette démarche. En ce sens, elle a non seulement cherché à définir les priorités collectives sur le moyen et le long terme mais elle a, en quelque sorte, donné le ton à un certains nombres d'actions qui vont suivre. Nous effleurerons un certain nombre de ces actions. Avant de présenter la planification stratégique, nous voudrions nous pencher brièvement sur la réforme pour en dégager le caractère particulier à Gatineau.

1. la fusion à Gatineau : explication d'une certaine différence

Lorsque, le 20 juin 2004 au soir, le camp défusionniste avaient réussi à « démembrer » Montréal (et dans une moindre mesure Québec) la réalité à Gatineau apparaît déjà bien différente. Une seule toute petite municipalité –Masson-Angers- réussissait à passer la barre des 35% des électeurs requise par la loi pour se défusionner et cela par deux voix seulement. Quelques semaines plus tard, après un recomptage, la cour donnera raison au camp pro-fusion. Malgré les efforts incessants de l'ancien maire de Masson-Angers devenu conseiller du nouveau quartier, la Ville de Gatineau va ainsi rester entière et on y retrouvera pas de conseil d'agglomération comme ceux qui vont se rajouter à la gouvernance métropolitaine de Québec et Montréal. Bien avant que la vague de défusion ne déferle sur le Québec, le modèle d'organisation publique locale retenu à Gatineau se démarquait déjà de celui des autres grandes villes. Malgré qu'elle fut soumise à la même réforme et la même loi –la Loi 170- Gatineau a pu structurer sa gouverne selon un modèle à un seul palier plutôt que le modèle à trois échelons (arrondissements, Ville et Communauté métropolitaine) qui caractérise Montréal et Québec jusqu'en 2006. Curieusement, le modèle adopté à Gatineau ressemble beaucoup plus à celui qui a prévalu dans plusieurs villes québécoises plus modestes, tel que Rouyn-Noranda (Chiasson, 2003). Ce modèle de fusion à un seul palier a d'ailleurs été beaucoup moins contesté par les acteurs politiques locaux à Gatineau que ce ne fût le cas dans la plupart des grandes villes québécoises. C'est possiblement le débat sur le nom a donné à la nouvelle entité politique qui a le plus polarisé les débats (Gilbert, 2001).

Il nous semble qu'une partie de l'explication pour les différences observées dans le modèle d'organisation territoriale est à chercher dans les conditions locales particulières. Le gouvernement ontarien, fort de son expérience à Toronto (Moore-Milroy, 2002) avait déjà en 2001 créé une seule Ville à partir de la fusion des 11 municipalités qui constituaient la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton remplaçant ainsi le palier régional par la seule Ville. Selon l'interprétation d'Anne Gilbert (2001), la fusion de 2002 est la dernière d'une série de mesures du gouvernement du Québec visant à faire

⁴Le slogan *Imagine ta ville* que s'est doté la planification stratégique reflète de façon imagée cette orientation.

contrepoids à l'intégration de l'Outaouais québécois à la RCN. Tout cela donne à penser que le modèle de fusion privilégié à Gatineau se voulait une réplique assez exacte de la réorganisation à Ottawa et que les acteurs ont accepté cette fusion parce qu'elle apparut nécessaire en réponse à ce qui avait pris place à Ottawa.

Le modèle choisi à Gatineau est non seulement le calque de celui d'Ottawa mais il reflète également une préoccupation importante qui est celle de consolider sa place mal assurée entre l'espace métropolitain de la Capitale nationale et la région québécoise qu'elle domine. Encore une fois la comparaison avec le modèle retenu à Québec et Montréal est instructive. Ce modèle à trois paliers reflète à notre avis la cohabitation d'un ensemble de préoccupations parmi lesquelles on retrouve la question du partage fiscal entre le centre-ville et la banlieue (Collin et Tomàs, 2005; Bhérier, 2005) ainsi que la représentation démocratique des anciennes municipalités, voire des anciens quartiers par l'entremise du mécanisme des arrondissements. Ces préoccupations étaient nettement moins importantes à Gatineau. D'une part, il serait difficile d'identifier précisément le centre-ville et la banlieue à Gatineau sans faire référence à Ottawa qui joue en partie le rôle de ville-centre pour les municipalités de l'Outaouais (Gagnon, 2004). D'autre part, le rejet très conscient de la formule des arrondissements au profit d'une déconcentration administrative vers les anciennes municipalités⁵ démontre que la préoccupation de la représentation politique des anciennes entités politiques n'était pas centrale, du moins pour ceux qui ont eu l'opportunité de participer à la décision.

L'enjeu qui s'est montré plus déterminant c'est celui de donner une cohérence, une identité à la nouvelle Ville, pour qu'elle puisse en quelque sorte prendre sa place face à Ottawa. L'empressement des acteurs locaux et provinciaux de mettre en place un seul palier de gouvernement local répond à l'exigence de consolider à la fois l'identité passablement fragile de l'Outaouais urbain québécois et sa place dans la dynamique métropolitaine plus large. Cette préoccupation s'est avérée une justification marquante pour la fusion et a pesé plus lourd dans la balance que des questions de représentation et de solidarité liées à la rivalité centre-ville vs banlieues. C'est du moins ce qui s'est dégagé du discours de plusieurs acteurs locaux qui ont fait valoir face à la menace défusionniste que la présence d'une seule grande Ville était nécessaire pour assurer un interlocuteur fort face à la nouvelle Ville d'Ottawa.

2. Quelle place pour la démocratie et la solidarité?

Jusqu'à présent, nous avons montré comment le modèle de fusion a été teinté des préoccupations liées à sa place particulière à la frontière du Québec et de la Capitale nationale. Nous voudrions maintenant montrer que ces préoccupations que l'on pourrait qualifier d'identitaires ont continué de marquer la nouvelle Ville et qu'elles viennent colorer le bilan que l'on peut faire de l'impact de la fusion sur la démocratie et la solidarité.

⁵ Un comité formé en 2003 de conseillers municipaux a été chargé d'étudier le fonctionnement des arrondissements dans un certain nombre de Villes québécoises. Ce comité a recommandé le rejet de la formule mais a proposé, ce qui a été retenu, de donner plus de marge de manœuvre aux « centres de services » qui sont les anciennes municipalités.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, notre analyse va porter sur la démarche de planification stratégique et sur ses suites. La tenue d'une planification stratégique était une promesse électorale de celui qui deviendra le premier maire de la Ville de Gatineau. Cet exercice mobilisera les élus, l'appareil administratif et la société civile dans un travail de réflexion de plus d'une année qui aboutit à la publication d'un plan délimitant les grandes priorités d'action sur un horizon de 25 ans (Ville de Gatineau, 2003). Dans la foulée de cet exercice, la Ville a aussi animé un certain nombre de démarches collectives visant à définir des cadres d'action dans des secteurs particuliers. Suite à ces démarches, la Ville s'est doté en 2003 d'une *Politique culturelle* (Ville de Gatineau, 2003a), d'un *Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales* et une *Politique familiale* est présentement en processus d'élaboration.

Le renouvellement de la démocratie pour construire la Ville

Bien que la notion de « planification stratégique » est tirée du langage du secteur privé et s'inscrit souvent dans la mouvance du *nouveau management public* (Rouillard et al, 2004), la pratique qu'a générée cette planification est intéressante du point de vue de sa contribution à la démocratie. Le processus de planification retenu se démarque effectivement des processus de planification qui avaient dominés par le passé dans les Villes de l'Outaouais en ce sens qu'il a fait appel à plusieurs reprises à la participation active de la société civile. Tout d'abord, la planification a été menée par une commission –la Commission des choix stratégiques– constituée d'un certain nombre d'élus (3), de fonctionnaires clés (2) et d'une majorité de représentants de la société civile provenant de divers secteurs d'activités (6) en plus du maire qui y trouvait un siège d'office. La Commission a sur une période de plus d'une année, animé un certain nombre d'activités faisant appel à des formes de participation diverses de la part des citoyens. Un premier document préparé par la Commission a servi de point de départ pour des ateliers de discussions où ont participé plus de 200 groupes et institutions. Se sont rajoutés une série de rencontres publiques réunissant plus de 600 personnes au niveau des secteurs géographiques et des mémoires reçus par la Commission ont permis de bonifier et dans certains cas de réorienter le document final. Le produit final qui identifie quatre grandes priorités fut présenté dans un large forum où furent invités l'ensemble des citoyens de la Ville.

L'ouverture dont a fait preuve la Ville et sa Commission a permis une mobilisation sans précédent pour l'Outaouais urbain des acteurs sociaux autour de la politique municipale. En ouvrant sa planification stratégique à la société civile, la Ville reconnaît parfois de façon implicite parfois de façon manifeste que les élus et l'appareil administratif n'ont pas le monopole de la définition des priorités qui devront guider la gestion publique de la ville. Nous y reviendrons un peu plus tard.

Évidemment, on pourrait être méfiant face aux discours très à la mode des élites municipales de Gatineau et considérer que cette ouverture à la société civile n'est qu'une façon détournée de mieux légitimer le pouvoir des élus locaux. Cependant la place importante concédée (ou plutôt consentie) aux citoyens et surtout aux groupes organisés de la société civile ainsi que l'implication soutenu de ces groupes donnent à penser que la

participation dépasse le niveau de la simple consultation et qu'elle tend à s'institutionnaliser. D'autant plus que l'incorporation des acteurs sociaux dans la chose publique à Gatineau semble vouloir prendre un caractère durable débordant l'exercice de planification lui-même. En effet, le modèle de consultation et de mise en rapport avec le milieu initié par la Commission des choix stratégiques a fait école pour l'élaboration de politiques sectorielles qui vont suivre. C'est le cas de la *Politique culturelle* développée par la Commission des arts, des lettres et de la culturelle et qui a largement fait appel aux intervenants du secteur culturel tout comme la *Politique familiale* (Chiasson et Andrew, à paraître).

Pour les raisons que nous venons de mentionner, nous interprétons la planification stratégique comme s'inscrivant dans une démarche (il va sans dire qui n'est pas irréversible) de renouvellement et d'un certain approfondissement de la démocratie. Par rapport à la gestion municipale antérieure dominée par une démocratie représentative à l'échelle des municipalités et un pouvoir des experts à l'échelle de l'ancienne Communauté urbaine, on peut considérer que l'expérience de la Ville de Gatineau représente une innovation démocratique qui se rapproche plus de la délibération. Certes le pouvoir des élus et celui des experts n'a pas disparu et n'est pas en voie de le faire mais il semble qu'il s'inscrit maintenant où il est amené à faire plus de place à d'autres acteurs.

Cet approfondissement de la démocratie doit être qualifié ici. Il s'inscrit assez clairement dans un projet qui est celui de donner une identité à cette nouvelle Ville qu'est Gatineau. Le défi identitaire pour Gatineau est double. D'une part, comme on peut s'y attendre dans un cas de fusion, il faut assurer une identification des citoyens à la nouvelle Ville plutôt qu'aux anciennes communautés municipales. Pour y arriver, on a fait preuve d'imagination en mettant de l'avant la notion de « villages urbains » (Ville de Gatineau, 2003). Ces derniers sont des lieux de vie et d'appartenance où les citoyens sont sensés se retrouver. Ils deviennent dans le discours de la nouvelle Ville le fondement géographique sur lequel peut s'appuyer une nouvelle identité gatinoise et ils sont surtout une forme d'identification micro-locale que l'on peut opposer aux anciennes allégeances municipales qui tardent à disparaître dans certains cas. D'autre part, la Ville doit aussi trouver sa place et sa légitimité face à Ottawa. C'est-à-dire qu'elle est amené à jouer sur les deux tableaux régionaux : celui de la Région de la capitale nationale et celui de capitale régionale de l'Outaouais. Un regard rapide sur les documents de la planification stratégique permet de voir assez facilement que le fond identitaire de Gatineau ne va pas de soi dans le contexte de sa double appartenance. Cette préoccupation identitaire vient souvent en tête de liste des défis que devra relever la nouvelle Ville. Le plan stratégique (Ville de Gatineau, 2003) constate par exemple que les défis en matière de développement économique et social seront relevés « En affirmant notre identité propre et distincte comme ville francophone, enrichie de sa diversité culturelle, au sein de la grande agglomération urbaine de la région de la capitale nationale; En affirmant notre présence économique dans la grande région urbaine en faisant valoir nos compétences et nos talents particuliers ».

Ce projet ambitieux qui est celui de construire une nouvelle ville dynamique et forte capable de tirer profit de sa position frontalière exceptionnelle (et dont la planification stratégique est l'une des manifestations concrètes) ne pourrait cependant pas se réaliser sans un engagement soutenu des forces vives de la société civile.

Sur le plan économique, nous devons saisir les occasions qui s'offrent à nous de nous diversifier, en exploitant par exemple les secteurs de point ou qui font appel à notre spécificité culturelle. Du point de vue social, notre participation individuelle est nécessaire pour améliorer la situation. Chacun peut, par exemple, appuyer à la mesure de ces moyens ces organismes du milieu pleins de bonne volonté qui ont besoin de notre soutien. Le développement de notre ville commence par chacun d'entre nous, individuellement ou collectivement, en collaboration avec nos administrations publiques, notre milieu des affaires et nos organismes communautaires et sociaux. Notre réussite dépendra de notre habileté à travailler et à trouver ensemble des solutions. Le rôle de notre Administration municipale pourrait, dans ce cas-ci consister à coordonner ces efforts et mettre en commun ces potentiels (Ville de Gatineau, 2003).

Cette longue citation fait écho à littérature très volumineuse qui constate un certaine perte de confiance dans les ressources des États locaux au profit d'acteurs privés ou associatifs et à la nécessité grandissante de ces États de se trouver des partenaires pour mener à bien les projets collectifs (Jouve et Booth, 2004; Pal, 2002; Jean et Carrier, 2000). L'institutionnalisation des acteurs sociaux qui nous semble s'amorcer dans la planification stratégique est fortement lié au projet de construire une nouvelle identité urbaine gatinoise particulière dans le cadre de sa traditionnelle *valse-hésitation métropolitaine*.

La place qu'à consenti les politiques à organismes de la société civile dans la planification a porté des fruits assez immédiats dans la mesure où dans plusieurs cas les acteurs qui ont été associés de près aux travaux de la Commission sont ceux qui se sont portés à la défense de la Ville face à la menace de « démembrement » par les défusionnistes. Certains de ces acteurs ont d'ailleurs dit préférer Gatineau parce qu'elle avait su introduire des processus publics plus démocratiques. C'est donc dire que certains acteurs ont adhéré à ce projet de construire une nouvelle Ville dont une des particularités est le renforcement de la démocratie.

Une solidarité mise en sourdine?

Le lien que nous avons fait entre l'ouverture démocratique et le projet de construction de la Ville est très important pour notre propos dans la mesure où il vient colorer le type de démocratie et en même temps son rapport avec la solidarité. Dans un contexte où le projet est celui de construire une nouvelle Ville, les acteurs prioritaires sont ceux qui

disposent en quelque sorte de *ressources* utiles pour mener à bien ce projet. Que ce soit de façon consciente ou pas de la part des organisateurs, les travaux de la Commission des choix stratégiques ont réussi à rejoindre assez facilement certains types d'acteurs sociaux peu impliqués auparavant mais qui se retrouvaient bien dans les nouvelles orientations proposées par le plan stratégique (groupe préoccupés par le développement durable, par la culture et le patrimoine mais également des organismes régionaux). D'autres groupes ont semblé beaucoup moins présent. On peut se demander si la planification stratégique a surtout fait place à des acteurs représentant des groupes bien organisés qui avaient ultimement quelque chose (de l'expertise ou d'autres ressources complémentaires à celle de l'appareil municipal) à offrir au processus. Les acteurs moins bien pourvus ont été moins présent même si certains groupes associés au développement des quartiers défavorisés ont été présent. Dans le cadre de la planification stratégique, peu de choses ont été faites pour s'assurer que les personnes et les groupes plus défavorisés aient eux aussi une participation significative. Les multiples invitations lancées aux citoyens n'ont pas semblées suffisantes pour assurer une telle représentativité.

Certes des préoccupations importantes du point de vue de la solidarité ont été soulevés lors des travaux de la Commission et ont transpirés dans le plan stratégique. Par exemple, ce dernier s'engage à faire une de ces grandes priorités « le développement économique, culturel, social et communautaire intégré ». Parmi les mesures plus concrètes à privilégier on en retrouve certaines qui vont dans le sens de la solidarité et la prise en charge de la pauvreté et la marginalité : « les alliances entre les organismes et le milieu des affaires génèrent une expertise locale dans la résolution de problèmes socio-économiques reliés entre autres à la santé, aux jeunes et aux groupes défavorisés. » (p. 24). Plus loin, le document soutient que « dans la mesure où la fiscalité municipale est améliorée, participer de façon intégrée et complémentaire avec les différents organismes, à résoudre des problématiques sociales urbaines ». Il est intéressant que le Plan rende conditionnelle son intervention aux niveaux des « problématiques sociales urbaines » à l'amélioration de la fiscalité municipale. Cette condition n'est pas soulevée ailleurs quand la Ville s'engage à agir par rapport à d'autres préoccupations. C'est comme si la réticence maintes fois observée (Andrew, 1998; Letarte, 2003) des municipalités canadiennes à s'engager dans le champ du social et de la pauvreté trouvait encore en partie sa place dans les priorités politiques de la nouvelle Ville.

Conclusion

Le regard que nous avons porté sur les documents et les procédures entourant la planification stratégique nous a suggéré que des questions comme la pauvreté et la fragilité sociale des individus et des quartiers prenaient moins d'importance que celle du renforcement de la démocratie. La pratique à Gatineau vient ainsi en quelque sorte scinder deux dimensions qui sont souvent regroupées par la littérature sur la recomposition du politique dans les milieux urbains. En effet, pour certains théoriciens contemporains tout comme pour plusieurs études de cas démocratie participative rime souvent avec une participation plus grande de la part des groupes exclus et avec des mécanismes d'inclusion sociale des groupes précarisés, tout cela dans le cadre des projets cherchant à bonifier la *citoyenneté urbaine*. La construction de la nouvelle Ville de

Gatineau semble avoir plutôt voulu prioriser le versant démocratique sur le versant solidarité de ce projet de citoyenneté urbaine.

Nous avons cherché à montrer que cet ordre de priorité devenait plus compréhensible si l'on tenait compte de la position particulière et quelque peu incertaine de la Ville, sa *valse-hésitation métropolitaine* au carrefour de la région de la Capitale nationale et de la région de l'Outaouais. Le projet de doter Gatineau d'une identité forte face à Ottawa rendait impératif d'impliquer les citoyens (associations, institutions etc) disposant de ressources nécessaires à ce projet de construction urbaine (Chiasson et Andrew, à paraître) mais laissait beaucoup moins de place aux questions d'inclusion et de lutte à la pauvreté.

Bibliographie

Andrew, Caroline (1998), « Les métropoles canadiennes » dans C. Andrew (s.d.) *Dislocation et permanence*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 61-79.

Archer, Kevin (1996). « Dans l'ombre de Mickey : les stratégies de redéveloppement de Tampa » dans Christophe Demazière (s.d.) *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan, p. 297-317.

Bhérier, Laurence, (2005). *One reform, multiple explanations : a comparison of municipal consolidations in Québec and Ontario. A research note to go beyond the consolidation vs. fragmentation debate*. Communication présentée au Urban Affairs Association Annual Meeting, avril.

Biarez, Sylvie. (1997). "Métropolisation contre gouvernement métropolitain" dans Guy Saez, Jean-Philippe Leresche et Michel Bassand (s.d.). *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière : action publique territoriale*. Paris, L'Harmattan.

Chiasson, Guy (2003). « Une MRC-une Ville à Rouyn-Noranda : de nouveaux rapports (de force) entre l'urbain et le rural » dans *Organisations et territoires*, vol. 11, no 3, p95-101.

Chiasson, Guy et Caroline Andrew (2004). *Gatineau : un exemple du modèle québécois de développement*. Université du Québec en Outaouais, Chaire de recherche en développement des collectivités, 18 pages.

Chiasson, Guy et Caroline Andrew, (à paraître). « Fusion de l'agglomération de Gatineau et redéfinition du centre » *Les réorganisations territoriales au Québec et en France (titre provisoire)*.

Collin, Jean-Pierre et Mariona Tomàs, (2005). *Building metropolitan governance capacity. The case of Montréal: A Three-tier Model Between Innovation and Confusion*, communication présentée au Urban Affairs Annual Meeting, avril.

Faure, Alain (2003). « Une île, une ville, un laboratoire politique? », *Possibles*, vol. 27, n° 1-2, p. 15-27.

Gaffield, Chad. (s.d.) (1994). *Histoire de l'Outaouais*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 876 pages.

Gagnon, Serge (2004). *La morphogénèse de Gatineau-Ottawa, ou Comment se construit l'identité d'une région?* Université du Québec en Outaouais, Chaire de recherche en développement des collectivités, 22 pages.

Gilbert, Anne (2001). « Construire la métropole de l'Outaouais », *Québec 2002. Annuaire politique, social, économique et culturel*, Montréal, Fides, p. 308-317.

Jean, Bruno et Mario Carrier (2000). « Reconstruire la légitimité des collectivités rurales », dans Serge Côté et Mario Carrier (s.d.) *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 343 pages.

Jouve, Bernard et Philip Booth (s.d.) (2004). *Démocraties métropolitaines*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 335 pages.

Le Galès, Philippe, (1995), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, no 1, p. 57-95.

Letarte, Georges (2003). *Les municipalités et le développement social*, Rimouski, GRIDEQ, 142 pages.

Moore-Milroy, Beth (2002). "Toronto's Challenge to Amalgamation" dans Caroline Andrew, Katherine Graham et Susan Philips (s.d.). *Urban Affairs. Back on the Policy Agenda*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 157-178.

Pal, Leslie (2001). *Beyond Policy Analysis : public issue management in turbulent times*. Scarborough, Nelson, 358 pages.

Paquet, Gilles, Jeffrey Roy et Chris Wilson, (2004). « The River Runs through It : The Case for Collaborative Governance in the National Capital Region » dans Larisa Shavinina (s.d.). *Silicon Valley North. A High Tech Cluster of Innovation and Entrepreneurship*, Amstredam, Elsevier, 343 pages.

Rouillard, Christian, Éric Montpetit, Isabelle Fortier et Alain G. Gagnon (2004). *La réingénierie de l'État : vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

Ville de Gatineau, (2003). *Plan stratégique 2003-2007*. Gatineau.

Ville de Gatineau, (2003a). *La culture. Une passion qui nous anime. Politique culturelle* (<http://www.ville.gatineau.qc.ca/gatineau/pdf/Politiqueculturelle.pdf>).